

#### MINISTERE DES MINES

Le Ministre

# ARRETE MINISTERIEL Nº 0 17 1 /CAB.MIN/MINES/01/2013 DU 1.0. MAY 2013 RAPPORTANT L'ARRETE MINISTERIEL N° 0945/CAB.MIN/MINES/01/2012 DU 13 DECEMBRE 2012 PORTANT DECHEANCE DE MONSIEUR ZINGA MADUNGU DE SES DROITS MINIERS SUR L'AUTORISATION D'EXPLOITATION DE CARRIERES PERMANENTE N°3995

Vu la Constitution, telle que modifiée et complétée à ce jour, spécialement ses articles 93, 202 point 36 littera f, et 203 point 16;

Vu la Loi nº 007/2002 du 11 juillet 2002 portant Code Minier, spécalement ses articles 10, 12 alinéa 2 littera c, 286, 287 et 289;

Vu le Décret n° 038/2003 du 26 mars 2003 portant Règlement Minier, notamment ses articles 561 alinéa 1er littera a, c et 562 ;

Vu l'Ordonnance n° 12/007 du 11 juin 2012 portant organisation et fonctionnement du Gouvernement, modalités pratiques de collaboration entre le Président de la République et le Gouvernement ainsi qu'entre les membres du Gouvernement:

Vu l'Ordonnance n° 12/008 du 11 juin 2012 fixant les attributions des Ministères spécialement son article 1<sup>er</sup> B points 6 et 14;

Vu l'Ordonnance n° 12/004 du 28 avril 2012 portant nomination des Vice-Premiers Ministres, des Ministres, d'un Ministre Délégué et des Vice-Ministres;

Vu l'Arrêté Ministériel n° 0945/CAB.MIN/MINES/01/2012 du 13 décembre 2012 portant déchéance de Monsieur ZINGA MADUNGU de ses droits miniers sur l'Autorisation d'Exploitation de Carrières Permanente n° 3995;

Considérant le caractère fondé du recours introduit par le requérant ;

Email: info@mines-rdc.cd



Vu l'urgence ;

## ARRETE:

## Article 1er:

Est rapporté l'Arrêté Ministériel n° 0945/CAB.MIN/MINES/01/2012 du 13 décembre 2012 portant déchéance de Monsieur ZINGA MADUNGU de ses droits miniers sur l'Autorisation d'Exploitation de Carrières Permanente n° 3995, ne peut produit d'effet.

#### Article 2:

Le Secrétaire Général des Mines et le Directeur Général du Cadastre Minier sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent Arrêté qui entre en vigueur à la date de sa signature.

	Fait à Kinshasa, le MAY 2013  Martin KABWELULU
AMPLIATIONS:	
- Cabinet du Président de la République	:(1)
- Cabinet du Premier Ministre	: (1)
- Cabinet du Ministre des Mines	: (2)
- Secrétariat Général des Mines	: (1)
- Cadastre Minier	: (1)
- C.T.C.P.M.	:(1)
- SAESSCAM	: (1)
- Direction du Service des Mines	: (1)
- Direction des Investigations	: (1)
- Direction chargée de la Protect de l'Environ.	:(1)
- Div. Prov/des Mines & Géologie du ressort	: (1)
Monsieur ZINGA BADUNGU	<u>: (1)</u> 13

Tél.: (00243) 01 − 510 − 4771 Site Web: www.mines-rdc.cd Email: info@mines-rdc.cd